

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de résolution CA20 09 0335 adopté en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007)

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de résolution CA20 09 0335 visant à autoriser l'installation d'enseignes pour le bâtiment portant le numéro 9797, avenue Papineau - Lots 2 494 432 et 2 494 460 du cadastre du Québec - Zone 1480 (dossier 1204039014);

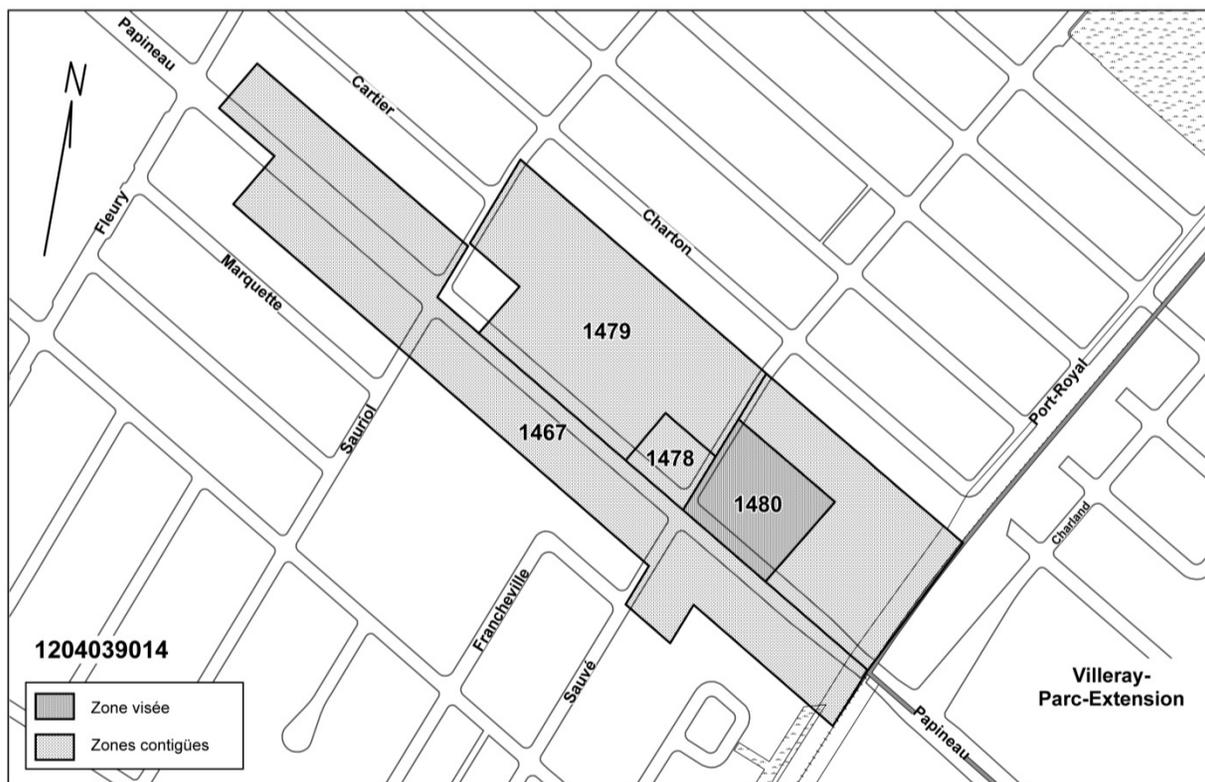
AVIS est par les présentes donné :

QUE le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté à sa séance ordinaire du 9 novembre 2020 un projet de résolution portant le numéro CA20 09 0335.

QUE conformément à l'arrêté ministériel 2020-074, ce projet de résolution sera soumis à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours suivant la publication du présent avis.

QUE la résolution projetée vise à accorder, pour l'emplacement constitué des lots 2 494 432 et 2 494 460 du cadastre du Québec et portant le numéro 9797, avenue Papineau, l'autorisation d'installer deux enseignes, à la condition énoncée audit projet de résolution, et ce, malgré les articles 447 (superficie maximale d'affichage) et 473 (éclairage d'une enseigne) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

QUE le projet de résolution CA20 09 0335 vise la zone 1480, le tout tel qu'illustré ci-dessous :



QUE les commentaires et/ou questions des personnes désirant s'exprimer à ce sujet doivent être reçus au bureau du secrétaire d'arrondissement au plus tard, le 26 novembre 2020, soit :

Par courriel, en indiquant dans l'objet « Consultation écrite – Résolution CA20 09 0335 », à l'adresse suivante : consultation-ecrite.arr-ac@montreal.ca

OU

Par la poste à l'adresse suivante :

Consultation écrite – Résolution CA20 09 0335
Bureau du secrétaire d'arrondissement
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
Montréal (Québec) H2N 2H8

QUE ce projet de résolution ne contient pas de disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de résolution, le plan des zones concernées ainsi que la documentation afférente à ce dossier peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/ahuntsic-cartierville.

FAIT à Montréal, le 11 novembre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert